

Appel à projets « Développement d'initiatives locales pour le bien vieillir »

CARSAT Pays de la Loire, 2020

SYNTHESE

Date limite	30 avril 2020 29 mai 2020
Porteur de projet	Toute personne morale quel que soit son statut juridique <u>Attention</u> : La structure doit avoir une existence juridique d'au moins un an. Note : Aussi, des projets de MSP (maison de santé pluridisciplinaire) peuvent être éligibles uniquement pour votre mission de prévention primaire, afin d'éviter l'apparition de maladies ou d'incapacités. En revanche, les actions d'éducation thérapeutique du patient ne relèvent pas de nos activités.
Public cible	Personnes retraitées relevant du Régime général (salariés et indépendants), autonomes (relevant des GIR 5 ou 6 ou non giré)*, en fragilité sociale et financière, vivant à domicile ou en résidence autonomie , sur le territoire des Pays de la Loire. *GIR 6 : personnes sans perte d'autonomie pour les actes essentiels de la vie courante ; GIR 5 : Personnes qui se déplacent, s'alimentent et s'habillent seules. Aide ponctuelle éventuelle pour la toilette, la préparation du repas et le ménage
Thématiques	Publié dans le cadre de l'action sociale collective en faveur des retraités autonomes, et ce dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien du lien social : action collective sur la mémoire, l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, la prévention des chutes, risque routier, lien social...

Critères

- S'inscrire dans les **orientations prioritaires** de la Carsat
 - Développer le lien social : Le lien social est un facteur essentiel de prévention, la participation des retraités à des actions collectives de prévention vise à adopter ou renforcer les comportements favorables au bien vieillir à domicile.
 - Aide aux aidants
 - **Répondre à des besoins locaux et tenir compte des disparités territoriales** : une priorité sera donnée aux nouveaux projets et/ou aux projets ayant lieu dans des bassins de vie affichant une précarité marquée et/ou une insuffisance d'offre de services
Outil conseillé par la
CARSAT : <http://www.observatoiredesfragilites.fr/>
 - **Associer les partenaires** présents sur le territoire
 - **Faciliter la mobilité** du public cible du projet : accessibilité des locaux, moyens de transport public/privé/solidaire disponibles ou à organiser ;
 - **Pertinence** des conditions proposées pour la mise en œuvre des actions : objectifs, territoire, public, coûts, évaluation...
 - Le porteur de projet devra fournir des **éléments d'évaluation** par transmission d'indicateurs (pertinence des objectifs fixés au regard du public cible, nombre de participants en adéquation avec le nombre prévu et indiqué sur le formulaire de demande, inscription dans la dynamique territoriale initiée, capacités opérationnelles de mise en œuvre de l'action, qualifications et expériences des intervenants, lieu et périmètre de l'action, coût de l'action par personne âgée visée)
 - Solliciter nécessairement **l'appui ou le soutien financier** des différents acteurs intervenant dans le domaine gérontologique : Conférence des Financeurs, Conseils Départementaux, Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), institutions et fondations diverses...
 - Le montant de la subvention accordé par la Carsat des Pays de la Loire ne pourra excéder **50 % du coût** du projet (hors FCTVA et dotations aux amortissements) : il est attendu que les projets proposés fassent l'objet de **recherche de financements complémentaires** auprès de financeurs publics ou privés.
 - Documents à joindre :
 - Courrier de demande de subvention daté signé faisant apparaître le montant sollicité
 - Plan de financement de votre projet (modèle à télécharger sur le site)
 - Fiche INSEE
 - Attestation sur l'honneur
 - Statuts et liste des responsables
 - La décision d'agrément préfectoral
 - Rapport d'activité, bilan comptable et compte de résultat de l'année N-1
 - Programme d'activité, le budget prévisionnel de la structure de l'année N
 - Le RIB
-

Lien

Pour plus d'informations : <https://www.carsat-pl.fr/home/partenaires/action-sociale-en-faveur-du-bien-veillir/actions-collectives-de-prevention/appel-a-projets-des-initiatives-locales-pour-le-bien-veillir-2020.html>

Dépôt de la demande : En ligne → Cliquer sur « [Je demande une aide financière](#) » pour accéder au questionnaire. Vous recevrez dans un premier temps un lien d'accès par mail après avoir renseigné vos coordonnées. Prévoir environ 2 heures pour le compléter.

A noter : Vous avez l'intégralité du questionnaire dans le cahier des charges (p.11), seul le **dépôt en ligne** est recevable.

N'hésitez pas à vous appuyer sur cette page pour concevoir votre action : <https://www.pourbienveillir.fr/concevoir-deployer-et-evaluer-une-action-collective>

Contacts

Pour toute demande complémentaire ou toute difficulté à compléter le formulaire, vous pouvez adresser un mail à nantesbalactionsocialecollective@carsat-pl.fr en rappelant vos coordonnées et l'établissement ou l'association que vous représentez.
